



Déclaration du la FSU Culture au CSAM du 16 juillet 2025

Les annonces du premier ministre du 15 juillet constituent une attaque violente contre la république sociale, contre les plus fragiles, contre les services publics, contre les agents du public.

Mais alors que l'on peut légitimement craindre une fragilisation inédite des services, établissement et missions du ministère de la Culture dans les prochains mois, nous sommes contraints aujourd'hui de débattre d'une nouvelle réforme d'organisation de l'administration centrale et sommes d'entériner cette réforme, précipitée, mal pensée et mal ficelée.

Une fois arrivée à Valois, la ministre Daty avait déclaré ne pas être là pour marquer le ministère d'une énième réforme d'organisation du ministère. *Qui aurait pu prévoir ?*

Comme pour la réforme de l'audiovisuel public, la nouvelle réforme de l'administration centrale est menée avec brutalité, précipitation, et sans jamais apporter de réponse à trois questions pourtant simples :

- 1/ Pourquoi imposer une réforme sans définir préalablement les objectifs ?
- 2/ En quoi la réforme imposée améliorerait la situation actuelle ?
- 3/ Quelle urgence nécessite le calendrier contraint imposé ?

Le pourquoi, le comment et le quand...

1/ Le « Pourquoi »

Comme pour la réforme de l'audiovisuel public, la création de la nouvelle direction générale n'a pas d'autre justificatif que « regrouper, mutualiser ça sera mieux » ... comment ? On verra plus tard ! Faites nous confiance...

Le pourquoi des deux réformes serait sans objet. Des économies d'échelles ? Mais dans quel but et pourquoi faire ? Et comment puisque l'on se refuse à évaluer dans un cas comme dans l'autre les coûts induits ?

Nous devrions être cantonnés à observer un pitoyable jeu de bonneteau où les agents sont des petites balles destinées à être mutées d'une DG à une autre ...

Dans le cas de cette nouvelle DG on peine à comprendre comment seront améliorer le pilotage de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'enseignement artistique et la démocratisation culturelle ? Sans moyens supplémentaires ou plutôt en faisant mieux avec moins ?

Concernant la nouvelle DG, sa nouvelle directrice générale est chargée « d'assurer le déploiement de cette nouvelle direction générale et d'en définir le projet de service » .

D'abord on désorganise, pardon ... on réorganise les services, et ensuite on verra ce que qu'on cherchera à faire...

2/ Le « comment »

Contrairement à ce qui est annoncé, cette nouvelle réforme de l'administration centrale se fait sans concertation. Il y a eu certes des réunions, mais sans écoute, ni respect, ni réponse, aux questions des représentants du personnel.

De nombreux points restent en suspens :

Quelles seront les autorités d'emploi des agents concernés ?

Quel sera l'impact sur l'organisation et les conditions de travail des agent.e.s du ministère ?

Comment vont atterrir et s'organiser les équipes de la future DG dans les prochaines semaines ?

Qu'adviendra-t-il des missions de la DG2TDC ? Des directions métiers DGCA et DGPA ?

Quel sera l'impact sur les DRAC/DAC ?

Comment fonctionnera la mission Recherche ?

Comment et par qui se fera le suivi du réseau des écoles spécialisées, les écoles d'art non nationales, essentielles dans le domaine de la démocratisation culturelle ?

3/ le « Pourquoi si vite »

Comme un canard sans tête, il y aurait nécessité à courir même si on ne sait pas où..

Il y aurait une impérieuse nécessité à aller vite ? Pourquoi ?

Comment cette réforme concerne l'enseignement, il y aurait nécessité de faire vite avant la rentrée de septembre 2025 ! Mais ? Est-ce que la nouvelle DG sera chargée de mettre en place les emplois du temps des étudiants en école d'architecture ? Les agendas des cours des écoles des Beaux Arts ?

Dans ce cas effectivement, le calendrier est très serré, voir dépassé une fois la mi-juillet passée...

Cela manque de sérieux.

Alors que les écoles préparent leurs rentrées, ce n'est justement pas le moment de désorganiser leur administration centrale.

Donc cet argument ne tient pas.

Serait-ce parce qu'il s'agit d'agir vite pour créer de nouveaux postes d'encadrement supérieur avant la mise en œuvre d'une nouvelle année de rigueur budgétaire ?

Alors que l'on annonce de nouvelle suppression d'emploi dans la fonction publique est-ce le moment opportun pour cette réforme alors que l'on ne sait pas encore combien de postes seront perdus dès l'année prochaine...

Alors ? Pourquoi si vite ? pour répondre à un autre agenda ? Plus personnel ? Lequel ?